



FRANCE

Près de la moitié des jeunes diplômés bac +5 recherchent toujours un emploi

SOCIAL

Selon Syntec Conseil, le taux d'emploi des bac +5 sortis de formation cet été a fortement chuté en décembre par rapport aux années précédentes du fait de la crise.

Alain Ruello
@AlainRuello

Bonne nouvelle, le marché de l'emploi des bac +5 a globalement tenu en France. Mauvaise nouvelle, ou en tout cas problème à régler au plus vite : un peu moins d'un jeune sur deux n'avait toujours pas trouvé de travail six mois après avoir décroché son diplôme bac +5, contre un sur quatre avant la crise. Ce sont les deux enseignements en apparence contradictoires d'un sondage réalisé fin décembre par Episto pour le compte de Syntec Conseil, tels que les résume le président de la fédération, Matthieu Courtecuisse.

La crise n'épargne pas ceux qui sont allés le plus loin dans les études, malgré des scores différents selon qu'ils sont passés par des écoles de commerce, d'ingénieurs, ou l'université et, donc, en fonction de la spécialité choisie. Précisément, 54 % des bac +5 étaient en poste lors du sondage, alors qu'ils étaient 74 % en 2018 selon des chiffres de l'Apec cités par Syntec Conseil. A contrario, 46 % d'entre eux cherchaient toujours un emploi, 3 points de plus chez les femmes que les hommes.

Cette baisse notable du taux d'emploi pèse sur le taux d'embauche en CDI (50 % contre 69 % avant la crise avec, là encore, une forte disparité selon le genre), ainsi que sur les conditions de salaires, inférieures à celles espérées. « *Les jeunes*

58 %

DES DIPLÔMÉS BAC +5 ont trouvé un emploi à fin décembre contre 51 % des diplômées de même niveau.



ont fait preuve de beaucoup de flexibilité et de pragmatisme. Ils ont su faire des arbitrages sans attendre des jours meilleurs », décrypte Matthieu Courtecuisse.

De là à en conclure que la crise a fait fondre une grande partie des débouchés professionnels pour les bac +5 en France, il y a un pas que ne franchit pas le président de Syntec Conseil. Son analyse ? Les 25 points perdus du taux d'embauche correspondent peu ou prou à la part de ces jeunes diplômés qui en temps normal signent leur premier contrat de travail à l'étranger. Faute de pouvoir y accéder, une grande part d'entre eux, les plus employables, se sont rabattus sur la France. En d'autres termes, le gâteau n'a pas trop fondu, grâce aux aides à l'embauche des moins de 26 ans, mais ils ont été beaucoup plus nombreux à vouloir y accéder.

Pour Matthieu Courtecuisse, il faut y voir une opportunité : celle de fixer le maximum de bac +5 en France, d'autant que les métiers en tension ou d'avenir ne manquent pas et font l'objet d'un déploiement hors norme de moyens dans le

cadre du plan de relance. « *Démarrer par l'étranger pour mieux revenir, cela relève de la légende. La majorité de ceux qui partent ne revient pas* », affirme-t-il.

Ballottage défavorable

Le but est louable, mais il suppose un effort sans précédent pour que les 46 % encore en mal de travail puissent en trouver un très vite, faute de quoi ils se retrouveront en ballottage défavorable avec la vague de la promo 2021 qui arrive. Fin 2019, une étude du Cereq a montré de manière très claire comment les jeunes qui ont la malchance de faire leurs premiers pas sur le marché du travail lors ou immédiatement après une crise en portent les stigmates tout au long de leur carrière.

Pour Syntec Conseil, la solution passe par les entreprises, dont la responsabilité est de continuer à embaucher. Ce qui n'empêche pas la fédération de demander un maintien des aides à l'embauche jusqu'en juin. Le gouvernement a fait un geste en repoussant l'échéance jusqu'à fin mars et n'exclut pas d'aller plus loin. ■